

APPORTER UNE CONTRIBUTION SPÉCIALE AU MONDE

Le Canada est particulièrement bien placé pour offrir une aide en matière de gouvernance. Notre propre expérience sur le plan des droits de la personne est riche d'enseignements pour ceux qui cherchent à bâtir des sociétés multiraciales, et des spécialistes canadiens jouent un rôle productif dans la création de commissions des droits de la personne et de cadres juridiques à l'étranger. La mise sur pied du Corps canadien élargit encore ce modèle en créant de nouveaux partenariats entre le gouvernement, la société civile et le secteur privé.

Le Canada possède les grandes réserves de compétences et de savoir nécessaires à une gouvernance efficace. Le Corps canadien alliera l'expérience des secteurs public, privé et bénévole à l'énergie, à l'enthousiasme et aux nouvelles idées des jeunes générations afin de favoriser la bonne gouvernance à deux niveaux, le premier étant celui des États (gouvernements, tribunaux et élections). Cependant, derrière ces institutions et ces processus officiels se trouvent des éléments moins officiels, mais essentiels à toute société prospère, à savoir une culture des droits de la personne, une société civile en plein essor et un secteur public bien géré. En travaillant à ces deux niveaux, les initiatives du Corps canadien mobiliseront des Canadiens de tous âges et de tous horizons, donnant ainsi à chacun de nouvelles occasions de contribuer au renforcement des capacités de pays en développement. En alliant le dynamisme de la jeunesse à l'expérience de professionnels, il préparera la prochaine génération tout en transmettant la sagesse de la génération actuelle.

Nous sommes aussi à l'avant-garde de nouvelles approches pour ce qui est du développement du secteur privé. Le rapport de la Commission de l'ONU sur le secteur privé et le développement, intitulé *Libérer l'entrepreneuriat*, propose de nouveaux arguments pour une croissance menée par le secteur privé en expliquant que les marchés ne fonctionnent pour les pauvres que lorsque les bonnes conditions sont réunies. C'est là que se rejoignent gouvernance et développement du secteur privé. Des institutions publiques, des organismes privés et un droit immobilier efficaces font tous partie d'un environnement habilitant qui encourage les pauvres à se sortir de leur situation par l'entrepreneuriat.

Il arrive souvent, cependant, que même lorsque ces conditions existent, les pauvres aient besoin d'une assistance directe pour sortir d'une situation qui dure

depuis longtemps. Des programmes de microfinancement novateurs et des fonds d'investissement progressifs peuvent offrir ces ressources en accordant des crédits et des prêts à ceux qui ne pouvaient auparavant ouvrir de compte bancaire. En se concentrant sur ces stratégies, le Canada peut aider à favoriser la croissance locale en donnant aux pauvres les outils dont ils ont besoin pour générer un revenu et faire leurs propres choix en matière de développement.

Améliorer la santé et l'éducation de base va de pair avec une meilleure gouvernance et des possibilités économiques, le tout représentant le fondement du développement et d'une bonne coopération au développement. Il s'agit d'autant d'éléments essentiels pour permettre aux pauvres de participer à la vie économique et politique de leur communauté et de leur pays, et pour réaliser les Objectifs de développement du millénaire.

Les secteurs de la santé et de l'éducation figurent en bonne place dans toutes les demandes d'aide prioritaires que les pays en développement adressent au Canada. En ce qui concerne la santé, deux atouts majeurs expliquent ces demandes. L'expérience acquise depuis longtemps par le Canada pour ce qui est du renforcement de systèmes de soins de santé accessibles, au Canada et à l'étranger, est renforcée par son leadership mondial indéniable ces dernières années dans la lutte contre les maladies transmissibles, le renforcement de la santé sexuelle et génésique (surtout chez les femmes), et l'amélioration de la santé et de la sécurité alimentaire des nourrissons et des enfants.

Pour ce qui est de l'éducation, les pays en développement s'adressent au Canada en raison de ses compétences avérées en matière de méthodes axées sur l'apprenant, de formation des enseignants, d'élaboration des programmes d'études, et de création d'écoles accueillantes pour les enfants et, notamment, pour les filles. Notre leadership en matière de télé-enseignement et de nouvelles technologies servant à former les éducateurs et à élargir l'accès à l'information et aux ressources pédagogiques constitue un autre atout spécial pour la situation de nombreux pays en développement qui ont une configuration géographique similaire.

La viabilité environnementale doit également faire partie intégrante de la planification et de l'élaboration de programmes, afin que les programmes et les projets soient exécutés de manière durable, en respectant des